

Plaidoyer pour l'accès à l'eau potable à Bédjondo

Un ouvrage existant à étendre et à solariser : constat, demandes et engagements

Objet : plaidoyer pour l'accès à l'eau potable à Bédjondo et dans le Mandoul Occidental

Destinataires : Ministère en charge de l'Hydraulique et de l'Assainissement ; Délégation provinciale de l'hydraulique du Mandoul ; Programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieux semi-urbain et rural de onze régions (PAEPA SU MR, Banque africaine de développement) ; UNICEF Tchad ; Caritas Suisse et le programme NexSud ; commune de Bédjondo

Copie : Monsieur le Maire et le conseil communal de Bédjondo ; Monsieur le Préfet du Mandoul Occidental ; les élus provinciaux et nationaux du Mandoul

Date : 17 septembre 2026

Mesdames et Messieurs,

Bédjondo, chef-lieu du département du Mandoul Occidental, ville de plus de 11 000 habitants au dernier recensement publié et très probablement de plus de 15 000 aujourd'hui, dispose d'un **château d'eau et d'un réseau de distribution** — mais ce réseau ne desservirait qu'un **seul village de la commune**, et son fonctionnement est **fréquemment interrompu, faute de carburant** pour le groupe de pompage. Pour le reste de la ville, l'eau vient de forages isolés, de puits et, pour beaucoup de familles, de sources non protégées ; les files d'attente aux pompes, les pannes non réparées, les corvées des femmes et des enfants et les maladies liées à l'eau font partie du quotidien. Le problème de Bédjondo n'est donc pas l'absence d'ouvrage : c'est un ouvrage sous-dimensionné, dont l'énergie coûte trop cher pour tourner en continu. ADEB LONODJI, Association de Développement et d'Entraide de Bédjondo, qui rassemble Bédjondo et sa diaspora au service de tous ses habitants, porte par la présente un plaidoyer simple : une ville de cette taille a besoin d'un système d'eau, pas seulement de pompes. Nous exposons le constat, ce que l'eau rendrait possible, ce que nous demandons, et ce que nous nous engageons à faire.

1. Le constat

Le Tchad a beaucoup progressé : d'après la Banque africaine de développement, le taux d'accès à l'eau potable est passé de 21 % en 2000 à 53 % en 2015, mais l'objectif de 60 % n'était pas atteint, et la même source rappelle que les maladies liées à l'eau et au manque d'assainissement causent environ 19 000 décès par an dans le pays. Les écoles en disent long : à l'échelle nationale, à peine la moitié disposent d'un accès à l'eau, 72 % en ville contre 30 % en milieu rural, et moins d'une sur deux a des latrines fonctionnelles (UNICEF, 2024). À Bédjondo, ce que rapportent nos membres et les habitants tient en quelques phrases : des quartiers entiers dépendent d'un seul forage ; quand la pompe tombe en panne, personne n'a mandat ni argent pour la réparer ; la saison sèche rallonge les files et les distances ; les écoles et le centre de santé n'ont pas d'eau courante ; et le pompage, là où

il est motorisé, dépend d'un carburant cher. Nous ne disposons d'aucun inventaire public des points d'eau de la ville, de leur état et de leur débit : c'est notre première demande.

2. Ce qui rend le plaidoyer réaliste aujourd'hui

Le Mandoul figure parmi les onze provinces du PAEPA SU MR, le programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement financé par la Banque africaine de développement, qui a lancé la réalisation de **cinquante-quatre mini-systèmes d'adduction d'eau potable alimentés à l'énergie solaire** dans six provinces, dont le Mandoul. Les programmes de la coopération suisse au sud du pays, comme NexSud porté par Caritas Suisse, financent des forages solaires. Le pompage solaire a rendu les mini-adductions — un forage à gros débit, un château d'eau, un réseau de bornes-fontaines — réalistes pour des localités de la taille de Bédjondo, sans dépendre d'un réseau électrique qui n'existe pas.

Et dans notre cas, cette technique répond à un problème précis, déjà identifié : **le réseau existant s'arrête faute de carburant**. Convertir son pompage au solaire, avec stockage, supprime cette dépendance d'un seul coup — plus de facture de gasoil, plus d'arrêt de service, une charge d'entretien qui se limite aux batteries. C'est la mesure au meilleur rapport entre son coût et le nombre de journées de distribution qu'elle rend. Autrement dit : les programmes existent et sont déjà dans notre province ; il manque l'inscription de Bédjondo, chef-lieu de département, sur leur carte, et une décision technique simple sur un ouvrage déjà construit.

3. Ce que l'eau rendrait possible

De l'eau potable dans chaque quartier, c'est d'abord moins de diarrhées, de typhoïde et de parasitoses, donc moins d'enfants malades et moins de dépenses de santé ; c'est du temps rendu aux femmes et aux filles, qui portent aujourd'hui la corvée ; c'est une maternité qui accouche dans de bonnes conditions et un centre de santé qui peut respecter l'hygiène ; c'est des écoles où les élèves, surtout les filles, restent ; c'est un marché avec un point d'eau et des latrines ; c'est du maraîchage de saison sèche, de la transformation alimentaire, de l'élevage mieux abreuvé ; c'est enfin la première pierre de l'assainissement d'une ville qui grandit. Aucun des chantiers que nous portons — santé, éducation, économie, urbanisation — ne tient sans elle.

4. Ce que nous demandons

Au ministère et à la délégation provinciale de l'hydraulique :

- réaliser et publier l'inventaire des points d'eau de Bédjondo et des cantons (Bébopen, Nderguigui, Yomi et la sous-préfecture de Péni), leur état et leur débit
- publier l'état du château d'eau et du réseau existants — village desservi, nombre de branchements et de bornes-fontaines, débit, mode de pompage, coût mensuel du carburant, nombre de jours d'arrêt
- **convertir le pompage de cet ouvrage à l'énergie solaire avec stockage**, afin de mettre fin aux interruptions pour ravitaillement
- inscrire Bédjondo, chef-lieu de département, parmi les localités bénéficiaires des mini-adductions solaires du PAEPA SU MR ou d'un programme équivalent, avec un calendrier

- réparer sans délai les forages en panne

Au PAEPA SU MR et à ses partenaires financiers : retenir Bédjondo comme site de mini-adduction en partant de l'ouvrage déjà en place — solarisation du pompage, **extension du réseau du village desservi vers les autres quartiers de la ville**, bornes-fontaines dans chaque quartier, branchements privés pour ceux qui le peuvent — et y adjoindre un volet assainissement (latrines au marché, dans les écoles et au centre de santé).

À l'UNICEF et aux ONG présentes dans le Mandoul : assurer l'eau et les latrines dans chaque école et au centre de santé de Bédjondo, conformément à la stratégie nationale de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène en milieu scolaire 2018-2030.

À la commune :

- créer, par arrêté, un comité de gestion de l'eau par point d'eau et un service communal de l'eau chargé de la maintenance, avec un tarif de l'eau qui couvre l'entretien
- réserver dans le plan d'aménagement le tracé d'extension du réseau et les emplacements des bornes-fontaines
- inscrire au budget, en attendant la solarisation, une ligne carburant sécurisée pour que la distribution ne s'arrête plus

5. Ce qu'ADEB LONODJI s'engage à faire

ADEB LONODJI s'engage :

- à **réaliser, avec les comités de quartier et les techniciens de la diaspora, l'inventaire des points d'eau de Bédjondo** (localisation, état, débit, comité de gestion), **ainsi que le relevé du réseau existant** — tracé, bornes-fontaines, branchements, jours d'arrêt constatés et à le remettre aux services de l'hydraulique et aux programmes pour accélérer les études
- à financer, avec sa diaspora, la réparation d'urgence des forages en panne identifiés par cet inventaire et la formation d'artisans réparateurs locaux
- à appuyer la mise en place des comités de gestion et leur formation à la tenue des comptes
- à rendre compte publiquement des réponses reçues au présent plaidoyer

Ce que nous ne savons pas, et ce que nous demandons pour cela

Nous n'avons trouvé aucune donnée publique à l'échelle de Bédjondo sur les points d'eau, leur état et leur débit, ni sur l'ouvrage existant — nous ignorons quel village exactement son réseau dessert, quel est son débit, combien de jours par mois il est à l'arrêt et ce que coûte son carburant, ni sur les projets éventuellement programmés pour le Mandoul Occidental. Nous demandons respectueusement aux destinataires de bien vouloir nous communiquer ces informations, de désigner un interlocuteur, et de nous indiquer par quelle première mesure ils entendent commencer. ADEB LONODJI se tient à leur disposition.

Pour ADEB LONODJI,

l'animateur de l'association, Bignéro Moïalbéi LE MADANG,

avec le bureau exécutif : Adoumbé Maoura, président ; Salomon Ngarbaye, secrétaire général.

ADEB LONODJI — plaidoyer publié le 17 septembre 2026 · sources : Banque africaine de développement, rapport d'évaluation du PAEPA SU MR (taux d'accès 2000–2015, onze provinces dont le Mandoul, 19 000 décès annuels liés à l'eau) et avis d'appel d'offres pour 54 mini-AEP solaires (...)